

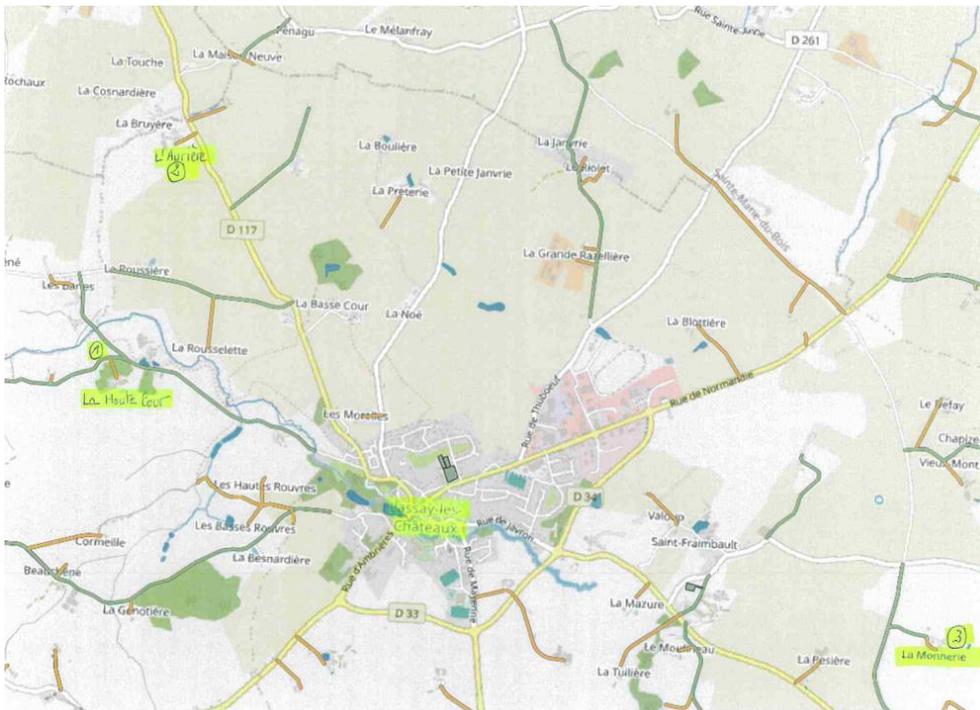
NOTICE EXPLICATIVE

La commune de Lassay-les-Châteaux a reçu plusieurs demandes d'administrés désirant acquérir en totalité ou en partie de la voirie communale desservant leur propriété.

Liste des demandeurs :

- M. BRICARD Mickaël « La Haute Cour » Niort-la-Fontaine : partie du chemin rural n° 3
- M. LEFOULON Fabrice « L'Aurière » Lassay-les-Châteaux : partie du chemin rural n° 1
- M. EMERY Alexandre « La Basse Monnerie » Lassay-les-Châteaux : partie du chemin rural sans numéro.

Plan :



Ces différents chemins ne sont pas affectés à l'usage du public mais ne desservent que la propriété des administrés ayant formulé la demande d'acquisition.

Suite à ces diverses demandes et sachant que ces chemins ruraux ne sont pas inscrits, la commune de Lassay-les-Châteaux a pris une décision par délibération n° 2023-021 lors de la séance de Conseil municipal du 03 avril 2023 sur ces projets de cession et d'aliénation des différents chemins et voies communales à distraire du domaine public de la Commune.

Un dossier d'enquête publique est nécessaire pour régulariser ces demandes et officialiser la démarche.